

L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONAIIS-BUËCH

Numéro 8 - Octobre 2017

Après presque un an de statu quo, la Communauté de Communes a adopté un nouveau financement du service de ramassage des déchets ménagers. Avec la TEOM, c'est tout le territoire qui bénéficiera d'une fiscalité plus juste. Qui dit déchets ménagers, dit environnement. Je vous invite à trouver dans ce numéro, le programme de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Un événement important car c'est par la réduction des déchets et par le tri que nous pourrions faire baisser le coût extrêmement élevé que demande le service d'enlèvement des ordures ménagères. Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable lecture.

Le Président, Daniel Spagnou



Visite des communes du 12 octobre : ici à Rosans avant une visite du village avec le Président Monsieur Spagnou, Monsieur Tenoux - vice-président, Madame Olivier - maire de Rosans et son conseil municipal

LA FISCALITÉ POUR LE RAMASSAGE DES DÉCHETS MÉNAGERS ÉVOLUE !

Les élus communautaires ont voté en majorité pour la TEOM.

L'harmonisation de la fiscalité du ramassage et du traitement des déchets a été décidée par la CCSB. Désormais c'est la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui sera en vigueur. La Taxe, adossée à l'avis de la taxe foncière, est basée sur la valeur locative de chaque logement. Ainsi, un plafonnement sera instauré pour limiter une hausse trop importante pour les logements à la valeur trop élevée. C'est pour cette raison que la taxe est équitable. En outre, puisqu'elle est payable en même temps que la taxe foncière, elle est mensualisable facilitant le paiement par le contribuable contrairement à la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). L'État appliquera un coût de 8% sur les factures mais cela sera rentabilisé très largement par la fin des impayés (qui seront donc pris en charge par les services de l'État) et libèrera les agents, qui pourront se consacrer à d'autres missions.

L'INTERCOMMUNALITÉ SE DOTE DE SON ESPACE VALLÉEN

Un programme de développement et de diversification touristique est mené par les régions alpines, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires sur le massif des Alpes et la politique montagne de la Région PACA. Celui-ci est soutenu dans le cadre du Fonds Européen pour le Développement Régional, du Programme Opérationnel Interrégional du Massif des Alpes 2014-2020 et de la Convention Interrégionale du Massif des Alpes.

La CCSB s'est elle aussi dotée de son espace Valléen : « Terres de Provence, terres de rencontres ». Reconnu depuis avril 2017, l'un des axes majeurs de ce programme est de « protéger et valoriser les ressources du massif alpin pour un développement durable des territoires de montagne ». Le but est d'accroître la fréquentation estivale par la valorisation du patrimoine naturel et culturel dans les massifs alpins. Plusieurs stratégies vont être mises en place : 1. Valoriser sa position géographique entre les espaces du sud (Verdon, Luberon) et du nord (PNR Baronnies et stations de sports d'hiver des Alpes du sud). 2. Valoriser son patrimoine par la création de produits touristiques spécifiques. 3. Inciter à séjourner au travers la découverte et le partage d'événements festifs variés. 4. Créer des synergies entre les espaces ruraux et endroits phares en misant sur les usages numériques. Un chef de projet mettra en œuvre cette stratégie pour la CCSB.

AU FIL DES COMMUNES : MÈREUIL ET ROSANS

C'est en présence de Monsieur Tenoux, Vice-Président, de Madame Mostachetti directrice du pôle services aux communes et Madame Bermond, directrice du pôle services à la population, que le Président a continué ses visites des communes. D'abord à Méreuil, les élus ont évoqué le grand projet d'aménagement de la commune en 3 tranches. Monsieur Tenoux qui siège au Conseil Départemental 05, accompagnera Madame Reynaud - maire de la commune - dans la démarche d'obtention de fond pour restaurer le patrimoine de l'église. La visite s'est poursuivie à Rosans. Madame le Maire, Josy Olivier, accueillait là aussi les élus. Les discussions étaient axées autour de l'importance des MSAP et de l'urgence des actions à mener pour la petite enfance. Toute au long de la journée, les élus ont apprécié le dialogue et la concertation que permettent ces visites, une étape nécessaire pour faire avancer l'intercommunalité. Ces deux axes de réflexion rejoignent la volonté de mutualisation des services, cela afin de faire vivre les centres bourgs et de garder des espaces de vies communs. Il s'agit aussi de coupler la force du numérique tout en restant dans l'humain.

SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS : DEMANDEZ LE PROGRAMME !



Du 17 au 26 Novembre, c'est décidé je réduis mes déchets !

L'objectif de la Semaine est de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner des clés pour agir au quotidien aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant. Le Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage et La Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch vous donnent rendez-vous du 17 au 26 novembre pour cette semaine spéciale !

Vendredi 17 à 20h30 : Projection du film "Racing to Zero" + débat

En présence d'élus du territoire et moment convivial au cinéma le Hublot à Laragne

Mardi 21

Après-midi : Visite du site d'enfouissement de Sorbiers avec l'élu de la CCSB en charge du site (sur inscription préalable à environnement@sisteronais-buech.fr ou au 04.92.67.19.44)

Mercredi 22 : matin. Animation pour enfants à la MJC 9h30-11h30

avec le Centre de loisirs de Serres et en partenariat avec l'intervenant M. Gaëtan Martinon de Terre d'Eden (structure d'Éducation à l'environnement). Inscription auprès de la MJC de Serres : 04.92.67.09.03.

Jeudi 23 après-midi : Visite du centre de tri de Jas de Rhode

avec SITA-SUEZ sur inscription préalable par mail à environnement@sisteronais-buech.fr ou au 04.92.67.19.44 - RDV à 12h30 Place du lac à Serres pour le départ en bus (2h de trajet environ).

Vendredi 24 : Zone de dépôt de vieux papiers ouverte à tous*

dans la cour du collège de Serres + Zone de gratuité spéciale livres : Venez déposer les livres dont vous ne vous servez plus et récupérer ceux qui vous plaisent !

*débarassez-vous de vos livres, papiers... Véolia va les recycler !

Samedi 25

Matin : stand de sensibilisation Zéro Déchet et compostage

sur le marché de Serres organisé par la CCSB en collaboration avec l'association Épluchures.

Après-midi : Animations Salle Lucien Sallée à Serres :

- Repair-Café (14h-18h) en partenariat avec les Réseaux "Repar'Acteurs" des Chambres des Métiers 04-05)
- Stand de réparation de vélo avec l'association Ecoloc
- Zone de gratuité / Grafiteria : Stand où chacun peut donner des objets (en bon état) et/ou prendre (jouets, vêtements, petit électro-ménagers, petits meubles, etc...)
- Atelier de création artistique à base d'objets de récupération avec l'association Espace Plaine,
- Atelier papier mâché avec un artisan local "Cellul'ose"
- 15h30 : Spectacle des Z'Aventures de Berthe sur le thème du Gaspi'Alimentaire par la Cie le Vieil'art
- En continu : stands ; exposition ; petite restauration et buvette Zéro déchet par la MJC de Serres.



UN CERCLE VERTUEUX À DÉVELOPPER :
LORSQU'ILS SONT TRIÉS, LES DÉCHETS SONT
REVALORISÉS ET LE COÛT DU SERVICE EST MIEUX
MAÎTRISÉ. ADOPTEZ LE BON GESTE EN TRIANT !

1 Nous achetons et nous consommons

2 Nous trions l'ensemble des déchets

5 Les entreprises conçoivent les emballages pour protéger le produit et faciliter le recyclage

Au +
nous ferons l'effort de trier,

L'intercommunalité collecte et achemine les déchets soit à l'usine de tri soit à la décharge

Au +
nous maîtriserons les coûts !

A la décharge : les déchets non revalorisés sont enfouis

4 Les usines de recyclage transforment les déchets en une nouvelle matière première qui est achetée par les entreprises

3 Au centre de tri les déchets revalorisés sont séparés puis envoyés à l'usine de recyclage

